

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 7 OCTOBRE 2021
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2021-05-11 FINANCES – DECISIONS BUDGETAIRES (7.1) – DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE MOBILITE

DATE DE CONVOCATION : 30 SEPTEMBRE 2021

DATE DE PUBLICATION : 11 OCTOBRE 2021

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis (ayant la procuration de BONNIN Pierre), AMMARI Christelle, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGALT Jean-François), CHARTREUX Fabrice (ayant la procuration de HARMAND Alde), GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPARD Isabel, TOUSSAINT André (ayant la procuration de SITTLER David), VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, BELLINASSO Alain, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, HENNEBERT Philippe, DURANTAY Corine (ayant la suppléance de MANSION François), MATTE Jean-François, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), NIGON Elisabeth (ayant la suppléance de ERZEN Géraud), DICANDIA Chantal, ADRAYNI Mustapha, ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, RIVET Lionel, LE PLOUFF Lydie, HEYOB Olivier (ayant la procuration de ERDEM Olivier), DE SANTIS Fabrice, CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de BRETENOUX Patrick), EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien (à compter de la 2021.05.08), BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette, MASSELOT Catherine, GUEGUEN Marie, MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FAVRET Régis, FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	BONNIN Pierre, SEGALT Jean-François, SITTLER David, MANSION François, CHENOT Tony, ERZEN Géraud, HARMAND Alde, ASSFELD LAMAZE Christine, BRETENOUX Patrick, ERDEM Olivier.
<u>Avis de procuration :</u>	5 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	5 avis de suppléances.
<u>Secrétaire de séance :</u>	MANGEOT Etienne
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2021.05.07 : 65 présents. De la 2021.05.08 à la fin : 66 présents.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2021.05.07 : 70 votants. De la 2021.05.08 à la fin : 71 votants.

REÇU EN PREFECTURE

le 11/10/2021

Application agréée E-legalite.com

La décision modificative est destinée à divers ajustements indispensables au bon fonctionnement des services et se décomposant de la manière suivante :

- En 2019, le versement mobilité, assis au taux de 0,55% sur la masse salariale des employeurs des secteurs public et privé qui emploient 11 salariés et plus, avait atteint 1,5M€. En 2020, du fait de la pandémie, le produit de cet impôt était descendu à 1,28M€. Lors du budget primitif 2021, le produit avait prudemment été estimé à 1,3M€. Au regard des encaissements actuels, la prévision peut être portée à 1,45M€ (+150 000 € au chapitre 73).
- Il est proposé de rehausser les dépenses imprévues de la section de fonctionnement de +50 000 € (chapitre 022).
- Le virement de section à section peut en conséquence être porté de 494 097,06 € à 594 097,06 € (+100 000 € aux chapitres 023 et 021).
- Compte tenu des dépenses programmées en matière d'arrêts de bus et travaux de façade de la boutique commerciale, il est proposé d'augmenter la prévision de dépense de +50 000 € au chapitre 21.
- Compte tenu des études prévues au titre des aires de covoiturage et de nouvelles études sur un arrêt à Dommartin-les-Toul, il est proposé d'augmenter la prévision de dépense de +50 000 € au chapitre 20.

Chap.	Art.	<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	Budget Primitif 2021	Pour mémoire utilisation des dépenses imprévues	DM1 proposition	Budget 2021 après DM
002		Résultat de fonctionnement reporté	1 147 355,37		0,00	1 147 355,37
73		Impôts et taxes	1 300 000,00		+150 000,00	1 450 000,00
	734	Versement mobilité	1 300 000,00		+150 000,00	1 450 000,00
74		Dotations et participations	1 621 576,36		0,00	1 621 576,36
75		Autres produits de gestion courante	10 000,00		0,00	10 000,00
77		Produits exceptionnels	0,00		0,00	0,00
		RECETTES REELLES DE FCT	2 931 576,36		+150 000,00	3 081 576,36
		Recettes réelles hors résultat reporté	1 147 355,37			1 147 355,37
		RECETTES D'ORDRE DE FCT	0,00		0,00	0,00
TOTAL		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 078 931,73	0,00	+150 000,00	4 228 931,73

Chap.	Art.	<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	Budget Primitif 2021	Pour mémoire utilisation des dépenses imprévues	DM1 proposition	Budget 2021 après DM
011		Charges à caractère général	383 500,00		0,00	383 500,00
012		Charges de personnel	115 000,00		0,00	115 000,00
014		Atténuation de produits	3 000,00		0,00	3 000,00
022		Dépenses imprévues	100 000,00	-23 000,00	+50 000,00	127 000,00
	022	Dépenses imprévues	100 000,00	-23 000,00	+50 000,00	127 000,00
65		Autres charges de gestion courantes	2 952 834,67		0,00	2 952 834,67
67		Charges exceptionnelles	500,00	+23 000,00	0,00	23 500,00
	6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,00	+23 000,00	0,00	23 000,00
68		Dotations aux provisions	0,00		0,00	0,00
		DEPENSES REELLES DE FCT	3 554 834,67	0,00	+50 000,00	3 604 834,67
023		Virement à la section d'investissement	494 097,06		+100 000,00	594 097,06
	023	Virement à la section d'investissement	494 097,06		+100 000,00	594 097,06
042		Opération d'ordre de transfert entre sections	30 000,00		0,00	30 000,00
		DEPENSES D'ORDRE DE FCT	524 097,06		+100 000,00	624 097,06
TOTAL		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 078 931,73	0,00	+150 000,00	4 228 931,73

Chap.	Art.	<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	Budget Primitif 2021	Pour mémoire utilisation des dépenses imprévues	DM1 proposition	Budget 2021 après DM
001		Solde d'exécution reporté	127 594,44		0,00	127 594,44
		RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	127 594,44		0,00	127 594,44
		<i>Recettes réelles hors résultat reporté</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
021		Virement de la section de fonctionnement	494 097,06		+100 000,00	594 097,06
	021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>494 097,06</i>		<i>+100 000,00</i>	<i>594 097,06</i>
040		Opération d'ordre de transfert entre sections	30 000,00		0,00	30 000,00
041		Opérations patrimoniales	0,00		0,00	0,00
		RECETTES D'ORDRE D'INV	524 097,06		0,00	624 097,06
TOTAL		RECETTES D'INVESTISSEMENT	651 691,50		+100 000,00	751 691,50

Chap.	Art.	<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	Budget Primitif 2021	Pour mémoire utilisation des dépenses imprévues	DM1 proposition	Budget 2021 après DM
020		Dépenses imprévues	13 461,90		0,00	13 461,90
20		Immobilisations incorporelles	44 234,40		+50 000,00	94 234,40
	2031	<i>Frais d'études</i>	<i>38 234,40</i>		<i>+50 000,00</i>	<i>88 234,40</i>
21		Immobilisations corporelles	83 995,20		+50 000,00	133 995,20
	2153	Installations à caractère spécifique	68 995,20		+40 000,00	108 995,20
	21738	Autres Constructions	0,00		+10 000,00	10 000,00
23		Immobilisations corporelles en cours	510 000,00		0,00	510 000,00
		DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	651 691,50		+100 000,00	751 691,50
040		Opération d'ordre de transfert entre sections	0,00		0,00	0,00
041		Opérations patrimoniales	0,00		0,00	0,00
		DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0,00		0,00	0,00
TOTAL		DEPENSES D'INVESTISSEMENT	651 691,50		+100 000,00	751 691,50

Les balances du budget annexe mobilité sont modifiées comme suit :

BUDGET ANNEXE MOBILITE (71000)

BALANCE GENERALE :

en €	Dépenses	Recettes
Investissement	751 691,50	751 691,50
Fonctionnement	4 228 931,73	4 228 931,73
TOTAL	4 980 623,23	4 980 623,23

Total des opérations réelles/mixtes et d'ordre :

en €	Dépenses		Recettes	
	Réelles et mixtes	Ordre	Réelles et mixtes	Ordre
Investissement	751 691,50	0,00	127 594,44	624 097,06
Fonctionnement	3 604 834,67	624 097,06	4 228 931,73	0,00
TOTAL	4 356 526,17	624 097,06	4 356 526,17	624 097,06

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser le Président à modifier les inscriptions budgétaires relatives à la décision modificative n°1 du budget MOBILITE comme citées ci- avant.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

